

**ATTESTATION DE FORMATION SPECIFIQUE EN HYGIENE ALIMENTAIRE
ADAPTEE A L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION DE
TRANSFORMATION ET DE COMMERCE ALIMENTAIRE.**

Selon le Décret n°2011-731 du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire des établissements de restauration, de transformation et de commerce alimentaire et selon l'arrêté du 5 octobre 2011 relatif au cahier des charges de cette formation.
Décret d'application du 1er octobre 2012.

DUPLICATA

L'ORGANISME DE FORMATION **SYFAGROUP** N° d'Activité : **1192168492**

1, place Paul Verlaine 92100 Boulogne Billancourt SIRET: 50918653200016

Numéro d'enregistrement au répertoire ROFHYA :

1	1	0	1	3	0	3	6	2	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Atteste que: M. PROSPA Pascal, Guy né le 12/06/1978

A suivi la formation en matière d'hygiène alimentaire d'une durée de 14 heures en deux journées consécutives de 7 heures.

qui s'est déroulée du : 01/06/2017 au 02/06/2017

Etablissement concerné :

Les objectifs de formation visés sont :

- 1- Aliments et risques pour le consommateur
 - a- Microbiologie des aliments
 - b- Les dangers biologiques dans l'alimentation
 - c- Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques
- 2- Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale (ciblée restauration commerciale)
- 3- Le plan de maîtrise sanitaire (PMS)
- 4- Etude du guide des bonnes pratiques d'hygiène alimentaire en restauration commerciale
- 5- Mise en place des procédures, documents et affichages obligatoires

A Paris le 02 juin 2017

